



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Service des sécurités
SIDPC**



Limoges, le 04/07/2023

La préfète de la Haute-Vienne

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Adaptation de la posture Vigipirate (VGP),
« Été – Automne 2023 »

Réf : note N°10026 SGDSN/PSE/S du 16 Juin 2023

PJ : logogramme en vigueur

En application de la note SGDSN/PSE/S du 16 juin 2023, la posture VIGIPIRATE « Été – Automne 2023 » est reconduite depuis le 21 juin jusqu'à l'automne printemps 2023, sauf évènement particulier.

Suite aux consignes et directives du gouvernement et pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée, l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau d'alerte :

« SÉCURITÉ RENFORCÉE RISQUE ATTENTAT »

En cas d'attaque ou d'évolution significative de la menace terroriste, cette posture est susceptible de faire l'objet d'une adaptation en urgence ou de compléments.
Cette posture permet d'adapter le dispositif de sécurité nationale durant la période estivale, ponctuée d'évènements importants.

Dans ce contexte, elle met l'accent sur la sécurité :

- des grands espaces commerciaux, des lieux de rassemblements, y compris les lieux de cultes ;
- des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités), avec une attention particulière sur les établissements de santé, médico-sociaux, dont ceux accueillant des mineurs, dans le cadre d'un bilan somatique et médico-psychologique, à leur retour de zone de groupements terroristes (notamment la zone irako-syrienne) ;
- des sites touristiques et des transports publics de personnes, en particulier lors des vacances scolaires et universitaires.

En raison de l'affluence attendue pour la coupe du monde de rugby, un effort de surveillance et de contrôle sur les lieux de rassemblements liés à cet évènement devra faire l'objet d'une vigilance accrue.

Aussi, je vous demande de bien veiller à la sensibilisation régulière de vos personnels et/ou administrés :

- aux menaces d'origine cyber et aux bonnes pratiques à adopter au quotidien, en particulier sur les menaces relatives au hameçonnage (phishing) ;
- aux comportements à adopter en cas de situation suspecte, et/ou de comportement suspect et inhabituel dans vos établissements ;
- aux différentes conduites à tenir et aux réflexes à adopter en cas de découverte de colis suspects susceptibles de contenir des agents biologiques ou chimiques ou suite à une menace ou attaque NRBC.

Des fiches et guides réflexes peuvent être téléchargés sur le site SGDSN :

<http://www.sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate/>

Vous veillerez à la mise en place des logogrammes sur tous les accès publics et personnels de vos bâtiments. Vous pouvez télécharger ces logogrammes en cliquant sur le lien ci-dessous :

(logo- «SÉCURITÉ RENFORCÉE RISQUE ATTENTAT»)

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/risques/pdf/logos-vigipirate_0.pdf

Nota : l'affichage du mauvais logogramme (tel que « Urgence attentat ») a été constatée sur plusieurs sites (gymnases, salles des fêtes, commerces...). Je vous rappelle que cette posture est déclenchée uniquement par les autorités compétentes et qu'elle impose par conséquence des contraintes organisationnelles et structurelles.

Pour toute demande ou accompagnement relatifs à la sûreté de vos établissements ou organisations, je vous invite à prendre contact avec le référent VIGIPIRATE.

jean-patrick.payet@haute-vienne.gouv.fr 05 55 44 17 75 – 06 75 81 23 24

Mon service se tient à votre disposition et je vous remercie par avance de votre concours dans la mise en œuvre de ce dispositif.

**Pour la préfète,
La Directrice de cabinet,**



Hélène MONTELLY



VIGIPIRATE

**SECURITE RENFORCEE
RISQUE ATTENTAT**
